



# Affaires indiennes et du Nord Canada

## Rapport 2004 des pertes causées par les incendies

**juin 2006**

*Destinataire :  
Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC)*

*Auteur :  
Équipe d'intégration des services de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) pour le MAINC,  
Administration centrale*



Travaux publics et  
Services gouvernementaux  
Canada

Public Works and  
Government Services  
Canada

**Canada**

# Table des matières

1.0	Introduction.....	2
2.0	Pertes de vie et blessures.....	3-6

This report is also available  
in English under the title:

Indian and Northern Affairs Canada  
Fire Loss Report 2004

## 1.0 INTRODUCTION

Le présent rapport contient des statistiques relatives aux pertes causées par les incendies dans les collectivités des Premières nations pendant l'année civile 2004, statistiques étayées de données comparatives des années précédentes. Celles-ci ont été interprétées et analysées en conformité avec les méthodes de rapport utilisées les années précédentes. Il convient de souligner que ce rapport est fondé uniquement sur l'information fournie par les Premières nations participantes. Par conséquent, le rapport ne brosse peut-être pas un tableau complet de la situation. Il est difficile d'évaluer le taux de participation des Premières nations. Celui-ci s'est amélioré dans certaines régions, alors que ce n'est pas le cas dans d'autres.

Les statistiques sur les pertes causées par les incendies sont présentées sous forme de tableaux et de graphiques. Des comparaisons ont été faites entre les pertes causées par les incendies durant les années antérieures pour en dégager les tendances. Le rapport ne tient pas compte des pertes imputables aux incendies se rapportant aux industries forestière, minière, pétrolière ou gazière.

Le tableau qui suit présente un résumé des statistiques de 2004 :

<b>Catégorie</b>	<b>Quantité</b>	<b>Taux de variation par rapport à l'an dernier</b>	<b>Moyenne des dix dernières années</b>	<b>Taux de variation par rapport à la moyenne des 10 dernières années</b>
<b>Décès</b>	16	+33 %	16	0 %
<b>Blessures</b>	43	+79 %	33	+30 %
<b>Valeur des pertes</b>	18.1 millions de dollars	-9 %	14.8 millions de dollars	+22 %

## 2.0 PERTES DE VIE ET BLESSURES

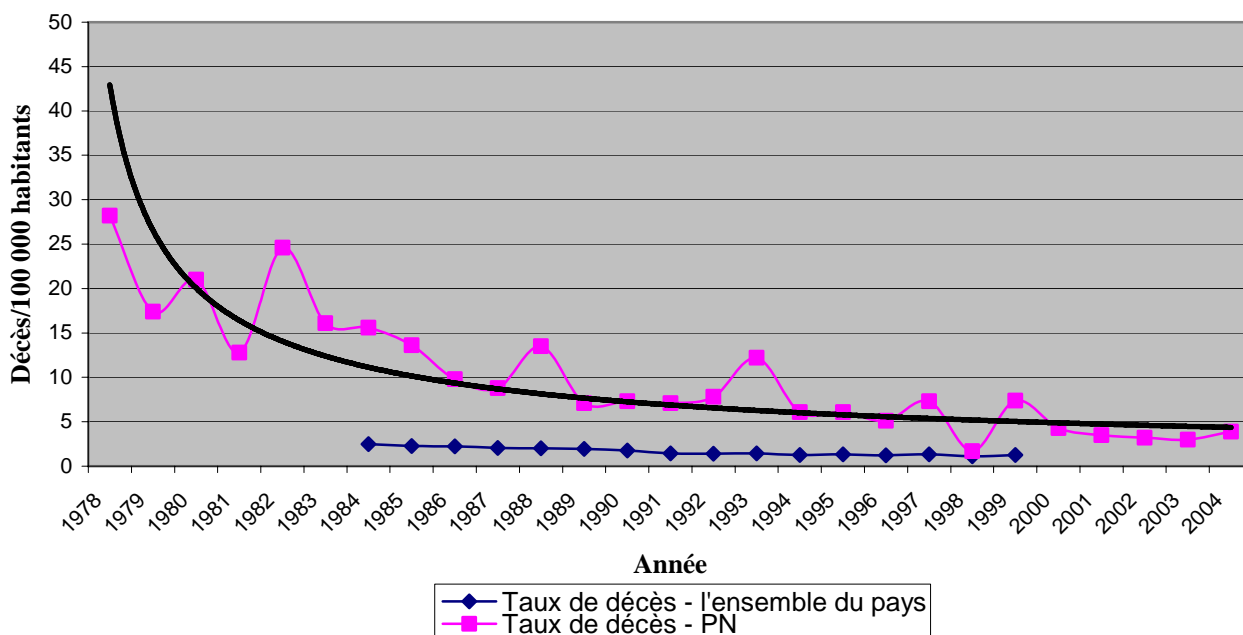
En 2004, 16 résidents de réserve (4 enfants et 12 adultes) ont péri dans des incendies. Ce total a augmenté de 12 (1 enfant et 11 adultes) en 2003. Comparativement à l'an passé, les blessures signalées causées par le feu ont augmenté de 24 (3 enfants et 21 adultes) à 43 (18 enfants et 25 adultes).

Dans les collectivités des Premières nations, le taux de mortalité imputable à des incendies, c'est-à-dire le nombre de décès pour 100 000 habitants, s'est établi à 3,9 en 2004. Le taux de 2004 représente une baisse continue, mais il demeure toujours plus élevé que le taux de 1998, qui est de 1,7. Il est 3,1 fois supérieur à la moyenne canadienne de 1,27 enregistrée en 1999 (dernières données disponibles), qui est jugée élevée parmi les pays industrialisés. La moyenne canadienne des dix dernières années est de 1,36 décès pour 100 000 habitants.

Au cours des vingt dernières années, il y a eu réduction du taux de mortalité imputable à des incendies dans les collectivités des Premières nations. On constate toutefois que le taux a tendance à se stabiliser. Comme c'était le cas au cours des années précédentes, la plupart des décès surviennent dans des habitations, ce qui signifie que ces incendies sont plus susceptibles de causer la mort que les autres.

La figure 1 montre les taux annuels de mortalité imputable à des incendies au cours des vingt-sept dernières années. Pendant cette période, le taux de mortalité a fluctué, mais en moyenne, il a diminué d'environ 8 % année.

Figure 1. Taux de décès dus à des incendies, PN (1978-2004)



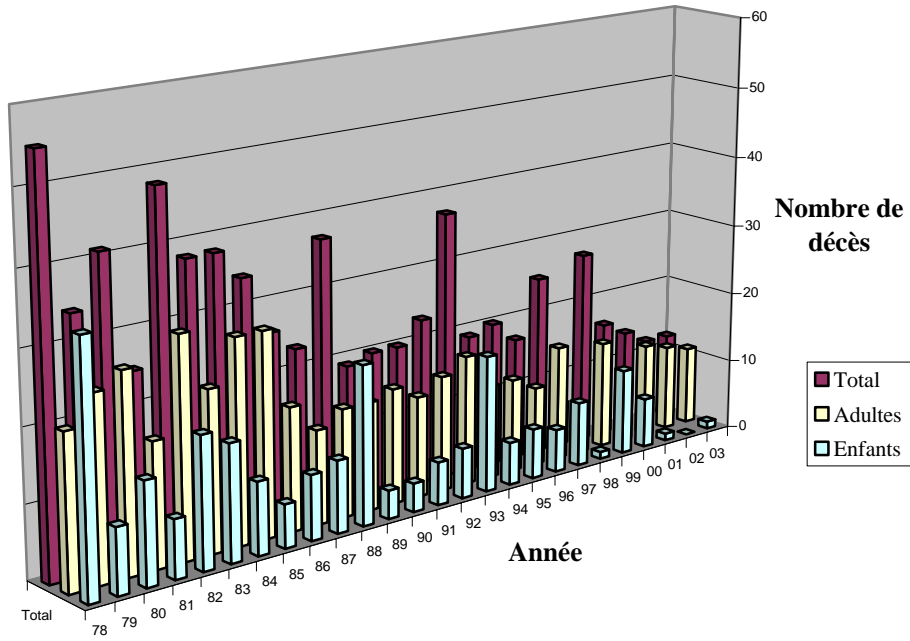
Le tableau 1 donne une ventilation par année des blessures et des décès déclarés, causés par des incendies, pour des enfants et des adultes, de 1978 à 2004.

**Table 1. Décès dus à des incendies et blessures (PN 1978-2004)**

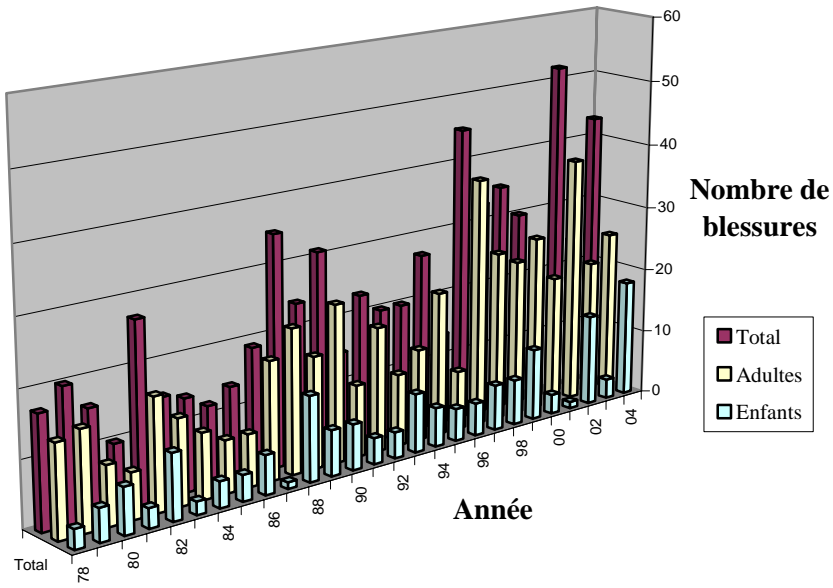
Année	Décès dus à des incendies			Blessures dus à des incendies		
	Adultes	Enfants	Total	Adultes	Enfants	Total
1978	21	34	55	14	3	17
1979	25	9	34	15	5	20
1980	27	14	41	9	7	16
1981	17	8	25	7	3	10
1982	30	18	48	17	10	27
1983	22	16	38	13	2	15
1984	28	10	38	10	4	14
1985	28	6	34	8	4	12
1986	17	9	26	8	6	14
1987	13	10	23	18	1	19
1988	15	22	37	22	13	35
1989	15	4	19	17	7	24
1990	16	4	20	24	7	31
1991	14	6	20	11	4	15
1992	16	7	23	19	4	23
1993	18	19	37	11	9	20
1994	13	6	19	14	6	20
1995	13	7	20	22	5	27
1996	11	6	17	9	5	14
1997	16	9	25	38	7	45
1998	5	1	6	26	7	33
1999	15	12	27	27	11	38
2000	9	7	16	27	3	30
2001	12	1	13	20	1	21
2002	12	0	12	37	15	52
2003	11	1	12	21	3	24
2004	12	4	16	25	18	43

Les figures 2 et 3 fournissent les mêmes données sous forme de graphique à barres.

**Figure 2. Décès déclarés (1978-2004)**



**Figure 3. Blessures déclarées (1978-2004)**



Le tableau 2 fournit des données par province sur le nombre d'incendies déclarés, la valeur estimative des pertes matérielles, le nombre de blessures subies par des adultes et des enfants ainsi que le nombre de décès d'adultes et d'enfants pour 2004.

**Tableau 2.**  
**Pertes signalées imputables aux incendies**  
**Classement par province et territoire**

Province ou territoire	Nombre d'interventions signalées <i>*voir la note</i>	Valeur estimée des pertes financières	Blessures		Décès	
			Adultes	Enfants	Adultes	Enfants
<i>Terre-Neuve</i>	0	0 \$	0	0	0	0
<i>Nouveau-Brunswick</i>	18	1 264 000 \$	2	5	1	0
<i>Nouvelle-Écosse</i>	15	442 000 \$	2	1	1	0
<i>Île-du-Prince-Édouard</i>	0	0 \$	0	0	0	0
<i>Québec</i>	36	1 005 050 \$	2	1	0	0
<i>Ontario</i>	134	5 668 563 \$	2	4	2	0
<i>Manitoba</i>	306	1 919 405 \$	2	2	2	0
<i>Saskatchewan</i>	50	1 966 000 \$	3	1	4	4
<i>Alberta **</i>	96	4 795 036 \$	5	4	2	0
<i>Colombie-Britannique</i>	79	962 747 \$	6	0	0	0
<i>Yukon</i>	1	100 000 \$	1	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>735</b>	<b>18 122 801 \$</b>	<b>25</b>	<b>18</b>	<b>12</b>	<b>4</b>

\* **Le niveau de détails fournis dans les rapports varie.** Une « intervention » signifie que les services d'incendie ont été appelés à se rendre sur les lieux d'un incident, qu'il y ait ou non incendie ou pertes financières.

\*\* Les statistiques sur les incendies pour l'Alberta sur les Premières nations ont été fournies par le bureau du commissaire des incendies, Alberta Labour. Elles ne tiennent pas compte des feux d'herbe, de broussailles et de forêt.